

L'Etude de besoins / Diagnostic de territoire

La création d'une MAM sur un territoire doit s'envisager à partir d'une étude de besoins, d'une vérification préalable des conditions de faisabilité, d'un projet d'accueil partagé, et d'une recherche de locaux adaptés.

Cette étude est importante dans la mesure où elle permettra de confronter l'offre et la demande d'accueil réelles et à venir, de déterminer ainsi s'il y a un besoin d'accueil sur le territoire d'implantation de la MAM. Si ce n'est pas le cas, le projet risque de rencontrer des difficultés financières à court et moyen terme.

Ce document propose un plan type détaillé pour permettre aux assistants maternels de coconstruire ensemble le diagnostic. Il est constitué de nombreuses questions/ items sur lesquelles les assistants maternels doivent réfléchir, se questionner, trouver une réponse (quand cela est possible) pour être sur du lieu d'implantation du projet et de son intérêt au regard des besoins des familles.

Le contexte démographique :

- Pyramide des âges de la commune et des salariés des entreprises situées aux alentours,
- Population et familles du territoire et leurs besoins (année N-2 à N) :
 - Naissances annuelles sur N-2, N-1, N, N+1 ?
 - Typologie des familles :
 - Couples sans enfant(s), couples avec enfant(s) et à naître, familles monoparentales, etc. ?
 - Taux d'activité professionnelle des familles ?
 - Besoins accueil en horaires décalés, handicap, insertion socio-professionnelle ?
- Conditions et horaires de travail des entreprises situées à proximité ainsi que des conditions d'emploi des personnes vivant à proximité,
- Perspectives de développement sur la commune (construction de logements en accès à la propriété/ en location, développement de zones d'activité ou commerciales, etc.).

L'offre existante et à venir

- Où sont situés les écoles, les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) ?
- Un accueil périscolaire, extra-scolaire est-il proposé aux familles ? Sur quelles modalités horaires ?
- Existe-t-il un centre de loisirs ? A partir de quel âge accueille-t-il ? Y a-t-il des listes d'attentes ?
- Offre d'accueil collectif de l'enfant entre 0 et 3 ans, existant sur cette zone d'influence :
 - Où sont situées les crèches ?
 - Quels sont les horaires d'ouverture ?
 - Y a-t-il des listes d'attente ?
 - D'où viennent les enfants accueillis à la crèche ?
- Offre d'accueil individuel de l'enfant de 0 à 3 ans, sur cette zone d'influence (année N-2 à N) :
 - Nombre d'assistants maternels sur la commune et les communes du secteur, agréés et en activité ?
 - Evolution des demandes d'agrément ?
 - Nombre d'heures travaillées ?
 - Tarif horaire moyen pratiqué par les assistants maternels, les MAM du territoire

- Nombre moyen d'enfants accueillis par assistant maternel ?
- Nombre d'enfants différents accueillis chez les assistants maternels sur l'année ?
- Pyramide des âges des assistants maternels (année N) ?
- Places d'accueil libres ?

Les besoins non satisfaits des familles en nombre de places, en horaires atypiques ou en accueils spécifiques (enfants porteurs de handicap...).

Il est également possible de questionner les familles d'enfants de moins de 6 ans afin de connaître leurs besoins en mode de garde.

Les lieux et équipements ressources (jardins publics, ludothèques, bibliothèques, relais petite enfance, ...) sur lesquels la MAM pourra s'appuyer pour proposer des activités de qualité aux enfants accueillis.

Déterminer le lieu de la MAM au regard de...

- Proximité avec les axes routiers principaux, école, centre de loisirs...
- Axes domicile-travail des futurs parents
- Possibilité d'un soutien des élus de la commune pour la mise à disposition ou la location d'un local adapté. Quels types de soutien et d'accompagnement par la commune ?

Les documents ressources :

Caf data

La Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) propose des **données statistiques mensuelles ou annuelles**, homogènes, qui permettent de décrire la situation des allocataires. Des onglets thématiques (dont un ; Petite enfance) peuvent faciliter les recherches.

<https://data.caf.fr/pages/accueil-ods/>

L'INSEE- Institut Nationale des Statistiques et des études économiques

Dans sa partie statistique et études, le site internet propose des informations sur la démographie, la natalité...

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?theme=0>

L'observatoire des territoires : Des chiffres, des analyses et des outils au service de la connaissance des territoires <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>

Les structures /personnes ressources :

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- La mairie du lieu d'implantation de la MAM,
- Le Relais Petite Enfance du secteur visé pour la MAM,

Afin de bénéficier des conseils techniques et professionnels de ces organismes pour vous assurer que le projet de MAM offre des possibilités d'accueil complémentaires ou supplémentaires à l'existant.

